

APPEL D'OFFRE

1 Poste de chef de service CDI – Temps complet

Date de prise de poste : 08/01/2024

Date de limite de réception des candidatures : 01/12/2023

Pôle Hébergement - Service ARCHE, secteur OUEST

Rémunération sur la base de la reprise d'ancienneté, selon les dispositions de la convention collective du 15.03.1966 et les certificats remis – cadre classe 2 Niveau 2

Missions

Propose à la Direction du service toute analyse de l'évolution des besoins et des enjeux du territoire, en vue d'engager d'éventuelles modifications notamment lors de l'élaboration du rapport annuel d'activité.

Organise le service en fonction des moyens humains et des besoins repérés.

Est garant de la mise en œuvre du Projet de service et de son application dans les Projets individualisés.

Veille au respect de la dignité des personnes accueillies, de leur intégrité, de leur intimité et de leur sécurité physique, morale et psychologique.

S'assure du respect des droits octroyés aux parents et coordonne le travail pluridisciplinaire.

Contribue à la mise en œuvre de la démarche qualité et des dispositifs d'évaluation des établissements et services du pôle dans le respect de la démarche associative.

Contribue à la tenue des dossiers des bénéficiaires et des registres réglementaires.

Garantit l'usage des logiciels métiers, l'actualisation des données et des indicateurs. Veille au respect de la confidentialité.

Actualise les tableaux de bord permanents d'activité.

Organise et coordonne le travail en partenariat.

Il s'assure de la continuité de service, de surveillance et de sécurité de l'établissement ou service et prend toute disposition utile pour suppléer à tout remplacement, notamment par la mise en œuvre des astreintes assurées en alternance avec la direction.

Véhicule de service affecté.

Nos Avantages

- Congés payés : 5 semaines annuelles légales, 18 jours de congés supplémentaires dit « trimestriels » à prendre au cours du trimestre d'acquisition, congés d'anciennetés en sus à partir de 5 ans de présence au sein de l'association
- Remise d'un téléphone et d'un ordinateur portables individuels
- Prise en charge des abonnements aux transports en commun à hauteur de 50% pour le trajet domicile-travail
- Entre autres dispositions favorisant la conciliation vie pro / perso : possibilité de télétravail, jours enfant malade, mise en œuvre effective du droit à la déconnexion

- Mutuelle d'entreprise (pour le socle de base salarié, participation à hauteur de 55% par l'employeur à ce jour, 70% à compter du 01/07/2023)
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps

Conditions d'exercice

- - Être obligatoirement titulaire du permis de conduire B

Profil souhaité

Qualifications :

- Être titulaire du CAFERUIS ou titulaire d'un diplôme de niveau 2
- Justifier d'une bonne expérience professionnelle auprès des publics en difficulté sociale et d'une bonne connaissance des dispositifs de la protection de l'enfance.

Compétences :

- Capacité d'organisation, de communication et d'animation.
- Sens du travail en équipe.
- Être en mesure d'utiliser les outils informatiques.

Candidature (CV et lettre de motivations) à adresser à l'attention de : M. Alain LOMBART, Directeur du Pôle Hébergements à l'adresse mail suivante : arche@montjoye.org